



Mise à jour le 1 janvier 2026

Titre Professionnel d'Enseignant de la Conduite automobile et de la Sécurité Routière (TP ECSR)

TP – ENSEIGNANT DE LA CONDUITE ET DE LA SECURITE ROUTIERE

CODE RNCP : 41862 «Certification professionnelle délivrée, au nom de l'Etat, par le ministère chargé de l'Emploi »

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/41862/>

CENTRE IMS FORMATION
26 Rue Docteur Louis Destre 42100 Saint-Etienne
Agrément : F2604200030 / Numéro déclaration d'activité : 84420504942
Tel : 04 77 25 20 73
SIRET 99095604700015 / APE 8559A
Email : imsformation@outlook.fr

Objectif de la formation

- Former des femmes et des hommes en vue d'exercer la profession d'enseignant de la conduite et de la sécurité routière.

➤

Public concerné et prérequis

- Être âgé d'au moins 18 ans.
- Être titulaire du permis de conduire de la catégorie « B » (hors période probatoire).
- Ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation judiciaire criminelle ou correctionnelle (si doute nous en parler).
- Pas d'affection incompatible avec le maintien ou la délivrance des permis du « groupe lourd ».
- Bonne aisance verbale.
- Apprécier le contact humain.
- S'intéresser au monde de l'automobile.

Modalités d'admission

- Admission sur dossier, vérification des prérequis, entretien individuel de motivation et test de positionnement. L'inscription est validée après acceptation du dossier et, le cas échéant, confirmation du financement.

Moyens pédagogiques et techniques

- Alternance d'apports théoriques et pratiques, supports pédagogiques papier, salle équipée (vidéoprojecteur, ordinateur, tableau), véhicule à double commande, matériel pédagogique conforme au référentiel du TP ECSR et plateforme de suivi des apprentissages

Modalités d'évaluation des acquis

- Les acquis sont évalués tout au long de la formation au moyen de QCM, d'exercices pratiques, de mises en situation professionnelles, d'évaluations formatives et d'entretiens de suivi. Les compétences sont validées lors des épreuves certificatives prévues par le référentiel du Titre Professionnel ECSR.

Sanction visée

- Obtention de la certification Titre Professionnel Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière délivré par le Ministère chargé de l'Emploi

Amplitude horaire

- Horaires : lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00

Accessibilités aux personnes handicapées

- Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier les possibilités de suivre cette formation, l'établissement quant à lui respecte les normes ERP en vigueur.

Chronologie de la formation

Lieu : Saint-Etienne

Formation au CCP1 et
au module commun

*Soit 660 h en centre et
140 h en entreprise*

Épreuves du CCP1

Formation au CCP2

*Soit 250 h en Centre et
140h en entreprise*

Épreuves du CCP2 avec
entretien final

PV envoyé à
la DREETS

ACTIVITÉ CCP1

Former des apprenants conducteurs par des actions individuelles et collectives, dans le respect des cadres réglementaires en vigueur

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES :

- ◆ Construire et préparer le scénario d'une séance individuelle et collective de formation.
- ◆ Animer une séance collective de formation à la sécurité routière.
- ◆ Animer une séance individuelle ou collective de formation à la conduite d'un véhicule léger.
- ◆ Évaluer le degré d'acquisition des compétences des apprenants.
- ◆ Encadrer et faciliter l'intervention d'un tiers dans une situation d'apprentissage.
- ◆ Repérer les difficultés d'apprentissage et essayer d'y remédier.
- ◆ Apprécier la dynamique de l'environnement routier et en identifier les risques potentiels.

ACTIVITÉ CCP2

Sensibiliser l'ensemble des usagers de la route à l'adoption de comportements sûrs et respectueux de l'environnement.

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES :

- ◆ Analyser une demande relative à une prestation de sensibilisation.
- ◆ Construire et préparer une action de sensibilisation.
- ◆ Animer une séance de sensibilisation à la sécurité routière, au respect des usagers et de l'environnement.
- ◆ Analyser ses pratiques professionnelles afin de les faire évoluer

Programme de formation au titre professionnel Enseignant de la sécurité et de la conduite routière

Les modules communs Activité 1 / Activité 2 et CCP1 / CCP2

MODULE PEDAGOGIQUE

- Les concepts de bases de l'ingénierie pédagogique
- Les caractéristiques spécifiques de la relation formative à la circulation routière et la posture professionnelle de l'Enseignant de la conduite et de la sécurité routière
- L'appropriation des outils et des ressources pédagogiques }
Le REM

MODULE LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE

- Les responsabilités, citoyennes, juridiques et sociales du conducteur
- Le code de la route et les enjeux de la réglementation de la sécurité et de la circulation routière
- Le cadre administratif et juridique de l'activité
- La réglementation et l'organisation administrative et commerciale des établissements d'enseignement la conduite et la sécurité routière •
- Le cadre social : droit du travail et convention collective

MODULE DE SECURITE

- La circulation routière (parc automobile, réseau routier...)
- L'accidentologie (évolutions statistiques, système Homme/Véhicule/Environnement, notion de risque routier, analyse des causes à partir des grands thèmes de la sécurité routière ...)
- Notions sur le continuum éducatif et sa traduction opérationnelle
- Les acteurs de la sécurité et de la circulation routière

MODULE PSYCHOLOGIE ET PHYSIOLOGIE

- Analyse de la tâche appliquée à la conduite d'un véhicule :
 - Vision, perception et analyse
 - Prise de décision
- Physiologie du conducteur :
 - Le fonctionnement des différents organes sensoriels
 - L'activité cérébrale l'analyse des réactions et leurs influences
 - L'influence des facteurs psychologiques et sociaux sur la construction des comportements des usagers
 - La relation individuelle aux risques routiers

MODULE MECANIQUE

- L'automobile : les caractéristiques techniques, mise en conformité et réglementation des véhicules
- Mécanique et technologies automobiles
- Physique et dynamique liées à la conduite automobile
- Les obligations techniques et réglementaires : entretien et contrôle technique.

**MODULE
CONTENUS**

- Le permis de conduire : conditions de l'inscription, d'examen et d'obtention des différentes catégories ; aptitude physique ; gestion des handicaps.
- Les notions d'assurance automobile
- Les principes généraux de développement durable (les enjeux du développement durable ; l'éco-mobilité : les modes alternatifs de transports disponible sur le territoire ; l'éco-conduite...)
- Les comportements en cas d'accident.

**MODULE
CONSTRUCTION ET
PREPARATION
D'UNE SEANCE**

- Typologie et caractéristiques des publics en formation à la conduite et à la sécurité routière
- Les méthodologies de construction d'un module ou d'un projet pédagogique d'enseignement de la sécurité routière et conduite routière
- Le choix de méthodes, des moyens, et des outils pédagogiques de l'enseignant de la sécurité et conduite routière

**MODULE
EVALUATIONS DE
L'APPRENTISSAGE
DE LA SECURITE ET
CONDUITE**

- Bases théoriques de l'évaluation et des concepts associés
- Base en docimologie
- Les différents types d'évaluation : rôles et spécificités dans l'apprentissage de la sécurité et de la conduite routière
- Outils de suivi et d'évaluation spécifiques à l'apprentissage de l'enseignement de la sécurité et conduite routière
- Les techniques suscitant l'auto évaluation

**MODULE FORMATION
ET ANIMATION**

- Les caractéristiques spécifiques de la relation formative avec un public d'apprenants conducteurs
- Les techniques de communication interpersonnelle
- Les techniques d'apprentissage
- Les techniques de gestion de l'intervention d'un tiers dans une situation d'apprentissage
- Les méthodes de gestions d'un groupe d'apprenants conducteur
- L'adaptation des séances au contexte pédagogique : effectif, niveau, caractéristiques des apprenants, durée,...
- La gestion des conflits (typologie des conflits, les leviers d'action

**MODULE
SPECIFIQUE A LA
PEDAGOGIE DE LA
CONDUITE SUR
VEHICULE léger**

- La pédagogie sur véhicule à double commande
- Les caractéristiques techniques du véhicule à double commande et les conditions d'utilisation (conduite personnelle, démonstrations et interventions d'urgence)
- Les méthodes } Les différentes étapes de préparation et d'animation en sécurité d'une séance de formation à la conduite
- La gestion du stress
- Les facteurs de stress en situation de conduite
- Les leviers d'action
- L'anticipation des risques potentiels dans l'enseignement de la sécurité et de la conduite routière
- Typologie des risques liés à l'environnement
- Typologies des risques issus de l'apprenant conducteur et des autres usagers
- Techniques d'analyse de l'environnement routier et d'anticipation des risques induits par la situation d'apprentissage de la conduite routière

**MODULE REMEDIATION
AUX DIFFICULTES DE
L'APPRENTISSAGE
APPLIQUEES A
L'ENSEIGNEMENT DE LA
CONDUITE ET DE LA
SECURITE ROUTIERE**

- Les processus d'apprentissage
- Les principales difficultés d'apprentissage liées à la conduite et des connaissances y afférent
- Les différences intra et inter individuelles dans le traitement de l'information } Techniques de remédiation des apprentissages : applications et limites

**MODULE ANALYSE
D'UNE DEMANDE
RELATIVE A UNE
PRESTATION DE
SENSIBILISATION**

- Les actions de sensibilisation à la sécurité routière dans le respect du continuum éducatif
 - Les étapes du continuum éducatif
 - Les principaux types de bénéficiaires, leurs problématiques et les actions de sensibilisation adaptées
 - Les acteurs principaux pour l'application des programmes
- L'appréhension du cadre administratif, juridique, et économique lié à la conduite d'actions de la sensibilisation à la sécurité et conduite routière
 - La prévention du risque routier professionnel
 - Le cadre réglementaire des différentes prestations de sensibilisation à la sécurité routière
 - Prestations générales des établissements d'enseignement de la sécurité et conduite routière et conditions générales de vente
- Les techniques d'élaboration d'une proposition
 - La phase d'analyse des besoins du commanditaire
 - Les techniques d'entretien avec le commanditaire des prestations : les étapes de l'entretien ; l'écoute active ; les techniques de questionnement ; la reformulation ; les techniques d'argumentation d'une proposition
 - L'élaboration et la formalisation d'une proposition
- Les outils de communication
 - La rédaction des courriers et des documents professionnels
 - Le reportant

**MODULE CONSTRUCTION ET
PREPARATION D'UNE ACTION
DE SENSIBILISATION A LA
SECURITE ROUTIERE**

- Adaptation des méthodes et des techniques aux publics cibles
 - L'appréhension de la sécurité et de la circulation routières par les différents publics
 - L'adaptation des modalités pédagogiques des actions de sensibilisation selon le public cible
- Les étapes d'élaboration d'une action de sensibilisation dans le respect de l'engagement contractuel
 - Techniques d'identification des besoins
 - La construction d'une action de sensibilisation à la sécurité routière
 - Le choix de ressources et méthodes pédagogiques des actions de sensibilisation selon les publics identifiés
 - Les outils et méthodes d'évaluations adaptés aux actions de sensibilisation

**MODULE ANIMATION
D'UNE SEANCE DE
SENSIBILISATION A LA
SECURITE ROUTIERE ET
AU RESPECT DE
L'ENVIRONNEMENT**

- Techniques d'élaboration et d'exploitation d'une phase de diagnostic
 - Représentations et attentes du groupe
 - Analyse des comportements et de la conduite des participants
 - Auto-évaluation du groupe }
- Techniques d'animation et de co-animation adaptées aux publics visés
 - Adaptation du scénario au public
 - Respect du rôle de chacun
 - Gestion du temps
- Exploitation d'une phase analyse
 - Norme et contexte social
 - Compétences perçues et sentiment d'auto-efficacité
 - Elaboration d'une phase d'ajustement

**MODULE EVALUATION
DES DISPOSITIFS**

- L'évaluation des actions de sensibilisation
 - Critères d'évaluation des actions de sensibilisation à la sécurité routière
 - Les limites des dispositifs des actions de sensibilisation
- Confrontation de ses pratiques professionnelles
 - Les concepts de « valeur », «représentation », « rôle », « attitude », « opinion », « fait », « émotion » et « jugement »
 - La pratique réflexive pour l'analyse de ses pratiques en vue de leur évolution
 - Les limites de l'autoévaluation
 - Echanger avec ses pairs

TARIFS

- Voir la grille tarifaire à l'Agence